

République Française

Loi du 5 Avril 1884 – Article 16

DEPARTEMENT
des Alpes de Haute-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE
des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la **COMMUNE** de **PIERREVERT**

SEANCE DU 05 février 2016

Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 27	
en exercice : 27	
qui ont pris part à la délibération	
Présents	: 23
Procurations	: 3
Absent	: 1

L'an deux mille seize et le cinq février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur André MILLE, Maire.**

PRESENTS : MMES GREGOIRE, ALBENGA, KREBAZZA, PLASSON, BOURDIN, DOZOL, CHOMAT, TRENEL, CHAUMONT, PIEDNOEL, VENET

MM. LAGESTE, BRIFFAULT, COLLIN, PORT, FONTANA, CHABERT, BENAS, PREAU, MARCHAIS, STORDEUR, JULIEN

PROCURATIONS : TURCAN ACQUA à MILLE, CHAUMETON à TRENEL, MARTIN à LAGESTE

ABSENT : AUBEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame ALBENGA

Convocations distribuées à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal le vendredi 29 janvier 2016 par la Police Municipale.

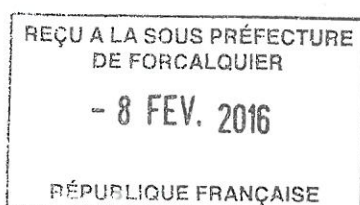
Délibération n°2016 – 02 – 05 - 01 : Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 21 décembre 2015

Connaissance prise du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 décembre 2015 à 18h30 rédigé par Madame Geneviève ALBENGA, secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, 5 abstentions (KREBAZZA, CHOMAT, PREAU, CHAUMONT, PIEDNOEL)

APPROUVE le compte-rendu du Conseil Municipal du 21 décembre 2015 à 18h30.

Fait et délibéré en séance ce jour, mois et an que susdit,
Suivent les signatures.



Pour extrait conforme,
Le Maire,
André MILLE



République Française

Loi du 5 Avril 1884 – Article 16

DEPARTEMENT
des Alpes de Haute-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE
des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la **COMMUNE** de **PIERREVERT**

SEANCE DU 05 février 2016

Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 27	
en exercice : 27	
qui ont pris part à la délibération	
Présents	: 23
Procurations	: 3
Absent	: 1

L'an deux mille seize et le cinq février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur André MILLE, Maire**.

PRESENTS : MMES GREGOIRE, ALBENGA, KREBAZZA, PLASSON, BOURDIN, DOZOL, CHOMAT, TRENEL, CHAUMONT, PIEDNOEL, VENET

MM. LAGESTE, BRIFFAULT, COLLIN, PORT, FONTANA, CHABERT, BENAS, PREAU, MARCHAIS, STORDEUR, JULIEN

PROCURATIONS : TURCAN ACQUA à MILLE, CHAUMETON à TRENEL, MARTIN à LAGESTE

ABSENT : AUBEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame ALBENGA

Convocations distribuées à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal le vendredi 29 janvier 2016 par la Police Municipale.

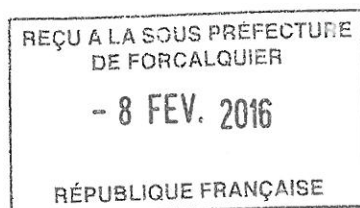
Délibération n°2016 – 02 – 05 - 01 : Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 21 décembre 2015

Connaissance prise du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 décembre 2015 à 18h30 rédigé par Madame Geneviève ALBENGA, secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, 5 abstentions (KREBAZZA, CHOMAT, PREAU, CHAUMONT, PIEDNOEL)

APPROUVE le compte-rendu du Conseil Municipal du 21 décembre 2015 à 18h30.

Fait et délibéré en séance ce jour, mois et an que susdit,
Suivent les signatures.



Pour extrait conforme,
Le Maire,
André MILLE



DEPARTEMENT
des Alpes de Haute-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIERREVERT

SEANCE DU 05 FEVRIER 2016

Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 27	
en exercice : 27	
qui ont pris part à la délibération	
Présents	: 23
Procurations	: 3
Absent	: 1

L'an deux mille seize et le cinq février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur André MILLE, Maire.

PRESENTS : MMES GREGOIRE, ALBENGA, KREBAZZA, PLASSON, BOURDIN, DOZOL, CHOMAT, TRENEL, CHAUMONT, PIEDNOEL, VENET
MM. LAGESTE, BRIFFAULT, COLLIN, PORT, FONTANA, CHABERT, BENAS, PREAU, MARCHAIS, STORDEUR, JULIEN
PROCURATIONS : TURCAN ACQUA à MILLE, CHAUMETON à TRENEL, MARTIN à LAGESTE

ABSENT : AUBEL

SECRETARE DE SEANCE : Madame ALBENGA

Convocations distribuées à Mesdames et Messieurs les membres du

Délibération n°2015- 02 – 05 - 01 : Débat d'Orientation Budgétaire 2016

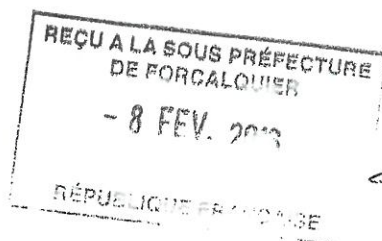
Monsieur Bernard BRIFFAULT, Rapporteur, présente les éléments relatifs au Débat d'Orientation Budgétaire,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

PROCEDE au Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2016.

Fait et délibéré en séance ce jour, mois et an que susdit,
Suivent les signatures.
Pour extrait conforme,



Le Maire,
André MILLE